

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 19

Artikel: Vieilles affiches : (carnet d'une suffragiste)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—
 2 cases. » » 30.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : « Mouvement Féministe » et « Bulletin féminin » : LA RÉDACTION. — Vieilles affiches (*Carnet d'une Suffragiste*) : E. GD. — Les femmes et la politique : A. DE MORSIER. — Il est temps que cela change... : E. GD. — Le Féminisme d'Alex. Dumas fils : Lydie MOREL. — De ci, de là... — Le Suffrage féminin à Winterthour : E. GD. — Chronique féministe anglaise : I.-O. FORD. — Correspondance : *Femmes-pasteurs*; *Lendemain de scrutin*. — Notre Bibliothèque. — A travers les Sociétés.

“Mouvement Féministe” et “Bulletin Féminin”

L'Assemblée cantonale des Unions de Femmes vaudoises, réunie le 30 avril à Lausanne, avait à examiner la question du *Bulletin Féminin*, dont la rédactrice, M^{lle} Louise Cornaz, vient d'être enlevée si rapidement à tous ses amis.

Le Comité du *Mouvement Féministe*, dans sa séance du 3 avril, avait jugé qu'une entente allant jusqu'à la fusion serait grandement désirable entre ces deux journaux. Non pas que le *Mouvement Féministe* ait quelque inquiétude sur ses perspectives d'avenir : ses 700 abonnés toujours fidèles, les témoignages très encourageants qu'il reçoit de toutes parts, lui assurent une existence parfaitement indépendante. Mais il avait estimé que, dans notre petit pays, il y a tout avantage, pour rendre l'œuvre commune plus durable et plus féconde, à grouper, à concentrer les bonnes volontés, les forces, dont nous sommes si peu riches, au lieu de les éparpiller sur des actions parallèles. Cela, naturellement au prix de petites concessions de part et d'autre. Pour sa part, il ouvrait la porte de son Comité à plusieurs représentantes encore des Unions vaudoises, et offrait à ces dernières de publier *in extenso* leurs rapports annuels dans des suppléments équivalant à deux numéros et demi du *Bulletin* et dont le chiffre du tirage serait fixé par elles.

Ces propositions n'ont pas été acceptées. Par 35 voix contre 17, les déléguées des Unions vaudoises ont rejeté l'idée d'une fusion. Les unes estimaient préférable d'avoir un organe bien à elles ; les autres craignaient que les articles suffragistes du *Mouvement* ne risquassent d'effrayer les femmes de la campagne vaudoise... D'autres arguments d'une valeur plus discutable ont été également mis en avant.

Nous regrettons la décision prise à Lausanne. Nous la regrettons surtout au point de vue de la diffusion de nos idées. Si un journal dont le féminisme très net, mais parfaitement raisonnable, est jugé encore trop avancé pour certains membres des Unions de Femmes vaudoises, qui représentent pourtant un élément progressif... quand donc, mais quand donc, nous approcherons-nous du but ?

La Rédaction.

AVIS. — Le numéro 16 du *Mouvement Féministe* (février 1914) étant épuisé, nous serions très reconnaissante à ceux de nos abonnés qui ne tiennent pas à garder leur collection complète de bien vouloir s'en dessaisir en notre faveur, et nous leur adressons à l'avance nos meilleurs remerciements.

Vieilles Affiches

(Carnet d'une Suffragiste)

Ne croyez pas que vous connaissiez les rives du lac de Côme parce que vous avez flâné sur les quais de ses stations d'étrangers, à l'heure où l'arrivée des bateaux y crée une agitation factice, ou parce que vous avez été conduits au travers des villas somptueusement fleuries de rhododendrons écarlates ou décorées de palmiers gigantesques et de camélias arborescents... Non. Si vous voulez connaître dans tout son charme le pays des *Promessi Sposi*, allez *ci Monti*, comme vous diront toutes les fillettes en sabots auxquelles vous demanderez votre chemin.

Prenez la première ruelle montante, dallée de marches inégales, pavée de cailloux ronds, enserrée entre les murs impénétrables d'une villa aristocratique. Montez toujours. Voici que les murs s'égayent de capillaires et de touffes de violettes, voici qu'un olivier balance ses branches du haut d'un jardin en terrasses, qu'un cerisier rit de toutes ses fleurs blanches sur le bleu du ciel. Voici le village. Maisons pittoresques, arcades chevauchant les murailles, balcons à grillages ouvragés, toits rustiques, s'entremêlent, dégringolant la pente, ou s'y accrochant dans le plus pittoresque désarroi. Les ruelles sont étroites et tortueuses. Les sarments de vigne se tordent sur les portiques. Les femmes vont aux fontaines avec des urnes de cuivre. Tout près, l'église rose, à fresques mi-effacées, dresse son campanile pointu au milieu des châtaigniers. Et sur la plaque de marbre blanc, au coin de la place la plus délabrée et la plus encombrée, vous pouvez lire ces mots : *Piazza del Podestà*.

Puis, si vous poursuivez votre ascension le long du *vicolo* pavé qui serpente entre les granges et semble vouloir traverser les étables, c'est tout-à-coup l'épanouissement du verger, l'herbe drue et verte sous la vigne en tonnelles, la gamme rose et blanche des pêchers, des cerisiers, des poiriers en fleur. Derrière vous, les châtaigniers verdoyants escaladent la montagne. En bas, les deux branches du lac, bleues, moirées, nacrées, encadrent le paysage harmonieux, aux lignes sobres et douces, des collines arrondies, des vallons boisés, des maisons roses et jaunes, des clochers lointains, des villas blanches, qu'estompe le fouillis argenté des oliviers et que ponctuent les cyprès de leurs hauts fûts sombres.

... Et voilà que ces villages virgiliens ont connu nos luttes et

nos agitations modernes. Le 2 novembre dernier, une grande fièvre électorale les a secoués. Pour la première fois, tous leurs habitants masculins ont voté. Et comme là-bas les affiches ne se recouvrent pas les unes les autres sitôt parues, on peut suivre, de l'angle d'un jardin à la paroi d'une chapelle, toute la campagne électorale. Pâlies, décolorées par la pluie et le soleil de ces six mois, ces affiches, naguère flamboyantes, vantent leur candidat, l'avocat socialiste, le propriétaire libéral-constitutionnel, le député radical... Mais ce qui est plus intéressant, ce sont les dispositions de la loi nouvelle (Loi du 26 juin 1913) affichées et commentées par ordre officiel.

Sont électeurs :

1° Tous les citoyens ayant atteint leur trentième année, même s'ils ne savent ni lire ni écrire; 2° tous les citoyens âgés de 21 à 30 ans, même s'ils ne savent ni lire ni écrire, si a) ils ont satisfait certaines obligations de service militaire b) ils payent un impôt de 19 fr. 80... etc.

Nous la connaissons, cette loi. Nos journaux nous en avaient abondamment parlé. Mais à la voir dans la réalité, en noir sur blanc (et comme si les deux phrases en lettres grasses pouvaient être ainsi mieux comprises des illettrés!...) l'indignation, la révolte même nous gronde au cœur.

Alors, ils peuvent tous voter, les *in alfabeti*, les ignorants, ceux qui prendront le bulletin qu'on leur mettra dans la main sans pouvoir contrôler eux-mêmes si c'est bien celui qu'ils veulent. Ils pèsent de tout leur poids dans les destinées du pays. Ils votent indirectement des lois, ils transforment des ministères, ils exercent une influence formidable. Et pendant ce temps des femmes distinguées, cultivées, dévouées, comme nous en connaissons, qui font œuvre admirable dans les taudis des grandes villes ou dans les déserts enfiévrés de la campagne romaine, qui mènent le bon combat contre la misère, l'ignorance, la débauche, des femmes écrivains, artistes, juristes... celles-là, même si elles savent lire et écrire, ne votent pas. On les tient à l'écart, comme des incapables, des mineures. Ah! mais non!...

Mais nos électeurs genevois n'ont-ils pas déclaré l'autre jour les femmes incapables, elles aussi, de juger des contestations dans des métiers qu'elles seules exercent?... Femmes d'Italie, nous pouvons vous tendre la main.

Bellagio, avril 1914.

E. Gd.

P. S. — Il semblait que, dans de telles circonstances, les femmes italiennes auraient pu saisir l'occasion du Congrès international féminin, qu'elles organisent à Rome dans le courant de ce mois, pour faire une vigoureuse propagande suffragiste. Il n'en a pas été ainsi, même après les énergiques protestations de M^{lle} Rosika Schwimmer dans *Jus Suffragii*, d'abord, du Comité exécutif de la Fédération Suffragiste italienne, ensuite, et les réclamations de plusieurs Sociétés, dont l'*Union für Frauenbestrebungen*, de Zürich. Du moins, l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes a-t-elle pu organiser, de concert avec la Fédération nationale italienne, une *Journée suffragiste* qui aura lieu à Rome le 15 mai. Nous espérons pouvoir y faire représenter la Suisse, et nous souhaitons que cette réunion rende les femmes italiennes moins timides pour protester contre une criante injustice.

Les Femmes et la Politique

L'assemblée générale que l'Association nationale suisse pour le suffrage féminin a tenue l'année dernière à Genève s'est occupée

de la question qui fait l'objet de cet article. On peut la résumer de la manière suivante :

Les femmes qui revendiquent le suffrage politique doivent-elles, en attendant que leur but soit atteint, s'occuper de politique, et comment?

Constatons tout d'abord que, dans les pays où les femmes ont obtenu les droits politiques, ce n'est qu'après de longues luttes au cours desquelles elles ont suivi attentivement tous les débats parlementaires. Elles ont discuté dans leurs clubs les sujets d'intérêt public, ont manifesté par des pétitions, tenu des assemblées pour ou contre telle loi proposée, publié des brochures, écrit dans les journaux; bref, elles ont pris une part active aux mouvements d'opinion en matière de politique législative. Et dans les pays, comme l'Angleterre, où elles ont déjà le droit de vote municipal, les femmes ont pris part dans bien des cas, et directement, aux luttes électorales, prônant ou combattant tel candidat masculin dont la ligne politique n'était pas la leur. Il en est de même, en général, en Amérique.

Comment les femmes peuvent-elles, fortes de leurs opinions suffragistes, travailler sur le terrain politique?

Ou bien elles saisiront chaque occasion d'agir sur les législateurs masculins par pétitions ou protestations.

Ou bien elles demanderont directement à tel parti politique d'inscrire dans son programme le droit de vote féminin.

Ou bien encore les femmes pourront s'affilier, comme membres adhérents ordinaires, aux partis qui les acceptent. C'est le cas pour le parti socialiste dans divers pays.

Enfin, là où les syndicats ouvriers font de la politique et acceptent les femmes, elles pourront par cela même agir en une certaine mesure sur le législateur.

Ce dernier procédé est rare, étant donné le manque d'entente entre les syndicats masculins et féminins et la faiblesse de ces derniers.

Beaucoup de femmes non suffragistes, ayant dans le législateur masculin une confiance qui confine à la candeur naïve des âmes simples, lui conseillent des réformes en faisant appel à son bon sens et à son équité, mais en se gardant d'affirmer aucun droit. L'expérience prouve hélas! que par ce procédé elles ont généralement « attendu sous l'orme » et qu'elles y attendent encore. De sorte qu'à moins d'espérer une transformation radicale dans la mentalité des législateurs, transformation très improbable, les réformes féministes, celles de morale sociale, en particulier, passeront toujours au second plan ou continueront à dormir dans les cartons, si elles ne sont pas affirmées énergiquement au nom d'un droit. L'homme n'a, en général, aucun intérêt à donner à la femme une autorité ou une liberté qui, fatalement, lutteront contre ses petites et grandes prérogatives. Il y verra toujours une atteinte au dogme du « chef de famille » et une menace pour sa liberté et ses combinaisons matrimoniales. Le fait que des réformes de toute importance dans le domaine de la morale publique attendent leur réalisation depuis des siècles dans les pays les plus civilisés en est une preuve définitive. Sans l'affirmation du droit de parler et la réclamation du bulletin de vote, la femme restera ce qu'elle est : civilement une mineure, politiquement, c'est-à-dire socialement, un zéro.

Ainsi, nous n'avons aucun espoir dans l'action politique des femmes qui ont *par avance* abdiqué la revendication de leurs droits les plus essentiels.

Revenons donc au travail méthodique des femmes vis-à-vis des partis. Chaque fois que la porte d'un parti leur sera ouverte,